



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Le 24 septembre 2020 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Charles LENOIR, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Béatrice TASSERY, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Jean Pierre MOURIER, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Pascal POYE, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Céline DELPECH

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Juan Carlos VEGAS à Patrick CALLAIS,

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Christian LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres	
En Exercice	27
Présents	26
Qui ont pris part à la délibération	27
Pour	27
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

CREATION D'UN EMPLOI D'EDUCATEUR SPECIALISE AU CENTRE SOCIAL ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS VILLE - CM/20/104

Il est rappelé au Conseil que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois des collectivités et de leurs établissements sont créés par l'organe délibérant.

Qu'au regard des enjeux actuels liés à la crise sanitaire et économique, la collectivité et les élus municipaux ont fixé comme objectifs :

- de développer les missions de prévention et de santé au sein du Centre social
- d'étendre les activités « hors les murs » auprès de la population,
- et de faciliter la transversalité avec l'Accueil Familles, le Bureau Emploi Formation, et le secteur scolaire/éducation/jeunesse.

Que concrètement, il s'agit de se doter des moyens et compétences nécessaires à la réponse aux besoins sociaux de la population, ce qui suppose un travail de prévention et d'accompagnement social.

Que ce besoin avait d'ailleurs été identifié par le Projet social 2018 du Centre social et par le Projet Educatif Local (PEL) de 2017, et sa nécessité est apparue renforcée dans le contexte de la crise sanitaire de cette année.

Qu'il est donc proposé de créer au sein du Centre social un poste d'Educateur spécialisé, rattaché à la Directrice du Centre social, et qui sera adossé au grade d'adjoint territorial d'animation.

Grades ou cadres d'emploi	Catégorie	Effectifs Budgétaires	Total
Adjoint d'animation	C	+ 1 (temps complet)	12

Par ailleurs, il est proposé au Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des emplois global des modifications susmentionnées, toujours en différenciant le tableau des emplois occupés par des fonctionnaires de celui des emplois permanents occupés par des agents contractuels permanents :

EMPLOIS OCCUPES PAR DES AGENTS TITULAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

catégorie	grade	nombre de postes ouverts	quotité horaire
FILIERE ADMINISTRATIVE			
A	Attaché	2	TC
A	Attaché principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Attachés territoriaux: 3			
B	Rédacteur	4	TC
B	Rédacteur principal 2ème classe	2	TC
B	Rédacteur principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux: 7			
C	Adjoint administratif	7	TC
C	Adjoint administratif principal 2ème classe	7	TC
C	Adjoint administratif principal 1ère classe	7	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 21			
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			31

FILIERE TECHNIQUE			
A	Ingénieur principal	1	TC
total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux: 1			
B	Technicien territorial	1	TC
B	Technicien principal 1ère classe	3	TC
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux: 4			
C	Adjoint technique	32	30 à TC, 1 à 27h30, 1 à 30h
C	Adjoint technique principal 2ème classe	4	TC
C	Adjoint technique principal 1ère classe	4	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints techniques : 40, dont 1 à 27h30 et 1 à 30h			
C	Agent de maîtrise	3	TC
C	Agent de maîtrise principal	5	TC
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 8			

TOTAL FILIERE TECHNIQUE	53	dont 1 à 27h30, et 1 à 30h
--------------------------------	----	--

FILIERE ANIMATION			
B	Animateur	3	TC
B	Animateur principal 2ème classe	2	TC
B	Animateur principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 6			
C	Adjoint d'animation	12	TC
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0	TC
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Adjoints d'animation : 13			
TOTAL FILIERE ANIMATION			19

FILIERE MEDICO SOCIALE			
A	Assistant socio-éducatif 2ème classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 1			
A	Educateur de Jeunes Enfants 2ème classe	1	TC
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 1			
C	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles	3	TC
C	Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles	3	TC
total du cadre d'emploi des ATSEM : 6			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			8

FILIERE CULTURELLE			
A	Bibliothécaire	1	TC
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 1			
B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	1	28h
total du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothécaires : 1 à 28h			
C	Adjoint du patrimoine	1	TC

C	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	1	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints du patrimoine : 2				
TOTAL FILIERE CULTURELLE				4 dont 1 à 28h

FILIERE SECURITE				
C	Gardien brigadier	5	TC	
C	Brigadier chef principal	2	TC	
total du cadre d'emploi des Agents de PM : 7				
TOTAL FILIERE SECURITE				7
TOTAL TOUTES FILIERES CONFONDUES				122

EMPLOIS PERMANENTS OCCUPES PAR DES AGENTS CONTRACTUELS

catégorie	grade de rattachement	nombre de postes ouverts	quotité horaire	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
A	Attaché principal	1	TC	
C	Adjoint administratif	6	TC	
total du cadre d'emploi des Adjoints administratifs : 7				
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE				7

FILIERE TECHNIQUE				
A	Ingénieur	0		
A	Ingénieur principal	0		
total du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux: 0				
B	Technicien territorial	0		
B	Technicien principal 2 ^{ème} classe	0		
B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	0		
total du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux: 0				
C	Adjoint technique	4	TC	
C	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	0		

C	Adjoint technique principal 1ère classe	0	
total du cadre d'emploi des Adjointes techniques : 4			
C	Agent de maîtrise	0	
C	Agent de maîtrise principal	0	
total du cadre d'emploi des Agents de maîtrise : 0			
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			4

FILIERE ANIMATION			
B	Animateur	0	
B	Animateur principal 2ème classe	0	
B	Animateur principal 1ère classe	0	
total du cadre d'emploi des Animateurs territoriaux : 0			
C	Adjoint d'animation	9	TC
C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	0	
C	Adjoint d'animation principal 1ère classe	0	
total du cadre d'emploi des Adjointes d'animation : 9			
TOTAL FILIERE ANIMATION			9

FILIERE MEDICO SOCIALE			
A	Assistant socio-éducatif 2ème classe	0	
total du cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatifs : 0			
A	Educateur de Jeunes Enfants 2ème classe	0	
total du cadre d'emploi des Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants : 0			
C	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles	0	
C	Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles	0	
total du cadre d'emploi des ATSEM : 0			
TOTAL FILIERE MEDICO SOCIALE			0

FILIERE CULTURELLE			
A	Bibliothécaire	0	
total du cadre d'emploi des Bibliothécaires : 0			

B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	0	
total du cadre d'emploi des Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothécaires : 0			
C	Adjoint du patrimoine	0	
C	Adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe	0	
C	Adjoint du patrimoine principal 1 ^{ère} classe	0	
total du cadre d'emploi des Adjointes du patrimoine : 0			
TOTAL FILIERE CULTURELLE			0

TOTAL AGENTS CONTRACTUELS PERMANENTS TOUTES FILIERES CONFONDUES	20
--	-----------

Il est donc proposé au Conseil Municipal de fixer et d'adopter le tableau des emplois nécessaires au fonctionnement des services de la Ville tel que présenté ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- VU l'avis du Comité Technique du 21 septembre 2020,
- VU le tableau des emplois,
- VU le rapport de Monsieur le Maire.

DECIDE d'abroger les délibérations précédentes en matière de tableau des emplois et d'adopter les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre budgétaire correspondant (012).

CHARGE Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette délibération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire
 le 25 septembre 2020

Patrick CALLAIS
MAIRE

